

INTRODUCTION DE LA RESTITUTION EXPERTISE SUR LA DEMATERIALISATION PAR LES MEMBRES REPRESENTANT.E.S DU PERSONNEL A LA FSSSCT DU 3 JUILLET 2023

Cette expertise a vu le jour en 2019, avec un courrier signé de l'ensemble des membres du CHSCT et des secrétaires généraux des syndicats en date du 7 novembre. Elle a ensuite été validée à l'unanimité au CHSCT du 21 novembre 2019.

Début 2020, il y a eu la mise en place d'un cahier des charges, prévu au vote en juin 2020, puis reporté, lié notamment au COVID. En septembre 2020, un point d'étape sur l'avancée du cahier des charges avait été présenté, puis finalisé au CHSCT de novembre 2020.

En février 2021, les membres du CHSCT présentaient une résolution dont le choix de l'expert portant sur la coopérative Socio Scop.

Après le retrait des ARL de l'expertise, la lettre de mission du cabinet expert est signée en décembre 2021, avec réserve budgétaire limitant d'autant plus le périmètre des ASG, malgré le retrait des ARL et étalant l'expertise sur 2 ans.

Nous soulignons les difficultés rencontrées par les experts, entre les changements d'organigrammes et intitulés de services, l'apport de documents très chronophage dû à l'absence de centralisation des documents avant envoi, avec plusieurs interlocuteurs, sur plusieurs directions et au fil de l'eau, pour arriver enfin à lancer notre expertise.

Ensuite, malgré une intervention intersyndicale en CTP janvier 2022, puis au CHSCT de février 2022 à septembre 2022, avec une demande de rencontre de la présidente restée sans réponse et face au périmètre restreint choisi par l'administration, nous n'avons pu faire évoluer le nombre d'entretien individuel et collectif.

En septembre 2022, nous faisons un point d'étape avec les experts, sur les premières données du questionnaire envoyé au printemps 2022.

Enfin, suite aux entretiens et études documentaires, les experts ont transmis leur restitution le 22 février 2023, un passage en FSSSCT du 30 mars devait avoir lieu, mais reporté à la demande des membres de la FSSSCT en juin puis juillet 2023, pour finaliser notre travail... Ce travail se décline en plusieurs résolutions et les résultats de l'expertise ont déjà permis d'enrichir plusieurs résolutions en mars 2023, ainsi que nos méthodes de travail entre membres de la F3SCT.

[REDACTED]
Secrétaire de la FSSSCT
Pour les membres de la FSSSCT